



Procès-verbal du Conseil d'Administration
05 Février 2019 – 18h30
39, Rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN.

Membres présent.e.s :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (Président)
- ❖ Michel GIROIR (Secrétaire)
- ❖ Alexandra DEBON, Marie-Pierre DELATTRE, Cristine BILLER-NOUVEL, Muriel OMBRABELLA, Aline DELNESTE (Administratrices)
- ❖ Vincent MICHECOPPIN, Didier MORERER-HOFFER (Administrateurs)

Membres absents excusés :

- ❖ Jackie JARRY, Ludovic RICHARD.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. THEVENOT Jean-Loup en qualité de Président et M. GIROIR Michel en est nommé Secrétaire.

100 % des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle **l'ordre du jour** qui est le suivant :

- 1) **Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/01/2019,**
- 2) **Réception du « Mouvement Européen »**
- 3) **Assemblée Générale Fédérale**
- 4) **Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire**
- 5) **Election au poste de trésorier et composition du Bureau**
- 6) **Démission de Christelle MAUPOME**
- 7) **Nomination de Ludovic RICHARD comme membre d'honneur**
- 8) **Questions des absences non excusées à l'AG Fédérale et AGO et AGE.**
- 9) **Questions diverses**

Après ce rappel, le Président lance les débats et met au vote les différentes résolutions :

1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/01/2019

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/01/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2) Réception du « Mouvement Européen »

Jean-René MAXANT nous présente son association « le Mouvement Européen », créée dans les Pyrénées Orientales depuis Octobre 2018 avec Milena CLOSA. Cette association est citoyenne et non partisane.

Le projet qu'elle veut développer avec LGBT+ 66 est un colloque sur « l'évolution des droits LGBT en Europe », avec notamment l'intervention d'un professeur de droit espagnol (droit de la sexualité) et le témoignage d'un militant LGBT polonais. Ce colloque se tiendrait avant les élections européennes (le 26 mai) et est à construire conjointement. Un petit groupe de travail va être constitué pour commencer à concrétiser ce projet : une 1^{ère} réunion est prévue le mardi 12 février 2019 à 18h dans les locaux de LGBT+ 66.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver la réception du « Mouvement Européen ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Assemblée Générale Fédérale

L'Assemblée Générale Fédérale a été un grand moment d'échanges : les retours sont très positifs en ce qui concerne les associations présentes et les institutionnels, ainsi que pour nous-mêmes. Une demi page dans le journal « L'Indépendant ».

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'Assemblée Générale Fédérale. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) Assemblée Générale Ordinaire & Extraordinaire

Un récapitulatif est fait des débats et des votes des deux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'Assemblée Générale Ordinaire & Extraordinaire. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5) Election au poste de trésorier

Seul candidat au poste de trésorier, Jackie JARRY est élu à l'unanimité.

Le Bureau est désormais composé de :

- Jean-Loup THEVENOT, Président
- Michel GIROIR, Secrétaire
- Jackie JARRY, Trésorier.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'élection au poste de trésorier et la nouvelle composition du Bureau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Démission de Christelle MAUPOME

Christelle nous informe qu'elle ne pouvait plus être disponible pour le Conseil d'Administration, et a décidé de démissionner.

Le Conseil d'Administration tient à la remercier de son concours et , après en avoir délibéré, décide de prendre acte de la démission de Christelle MAUPOME.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7) Nomination de Ludovic RICHARD comme membre d'honneur

Compte-tenu de son état de santé, Ludovic RICHARD confirme son accord pour être relevé de ses fonctions de vice-Président. Le Conseil d'Administration tient à le remercier de son implication et décide de le nommer membre d'honneur de l'association.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver la nomination de Ludovic RICHARD comme membre d'honneur. Il sera destinataire des compte-rendu des CA afin de poursuivre sa mission de conseil auprès de l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8) Questions des absences non excusées à l'AG Fédérale et AGO et AGE

Pour des raisons personnelles, Alexandra n'as pas pu répondre au téléphone et aux SMS.

A la question du président, elle indique qu'elle veut toujours faire partie de l'équipe du Conseil d'Administration et s'y investir.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'excuser les absences passées d'Alexandra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9) Questions diverses

► Marie-Pierre nous informe d'une demande de l'IRTS (école de la Rouatière) pour la tenue d'un stand le 07/03/2019 de 10h à 13h, à l'occasion de la Journée des Droits des Femmes. Seront présents Alexandra, Cristine & Jean-Loup. Alexandra prend les contacts nécessaires.

► Vincent nous informe des projections de films à venir, le 22/03/2019 (film sur la thématique bi) et le 05/04/2019 (sur la thématique lesbienne, dans le cadre du festival « Confrontations »).

► Après une 1^{ère} année qui a considérablement accru la visibilité de l'association et a permis l'établissement de liens extérieurs durables (institutionnels, associations, partenaires), le Conseil d'Administration souhaite que cette 2^{ème} année d'exercice soit axée sur une plus grande implication des adhérent.e.s, de façon à les rendre d'avantage acteurs de l'animation de la vie associative.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les questions diverses.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h10.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 05/02/2019.

Le Président,

Jean-Loup THEVENOT

Le Secrétaire,

Michel GIROIR